

Musique en harmonie - Subvention

M. LE MAIRE, Rapporteur : En 1995, à l'initiative conjointe du Service Culturel Municipal et de la Fédération Régionale des Sociétés de musique, une opération intitulée «Musique en harmonie» avait été présentée en accompagnement de la programmation officielle du Festival.

L'idée était d'associer à cette manifestation prestigieuse qu'est le Festival International de Musique, les Harmonies et Sociétés Musicales locales et régionales.

Le bilan ayant été positif, il a été proposé de la renouveler cette année tout en lui donnant une plus large envergure.

Y participeront en effet :

- l'Orchestre régional d'harmonie junior de Franche-Comté, le 1^{er} septembre,
- l'Orchestre d'harmonie de la Gendarmerie mobile, le 11 septembre,
- 3 orchestres d'harmonie bisontins, le 17 septembre,
- l'Orchestre d'harmonie du Conservatoire, le 22 septembre.

Aussi est-il proposé d'attribuer à la Fédération Régionale des Sociétés de Musique une subvention de 15 000 F à titre de concours à cette opération.

Cette somme sera prélevée sur les crédits inscrits au budget primitif 1996 au chapitre 92.241/article 65748/code service 41050, alimentée par transfert d'une somme d'un même montant à prélever sur le chapitre 92.241/article 6232/code service 41050.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur cette proposition.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, l'Assemblée Communale adopte à l'unanimité les propositions du Rapporteur.

Visa préfectoral du 2 juillet 1996.